

Département du Var

Arrondissement de
TOULON

Canton du BEAUSSET

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2014 – 04 - 03

Séance du 29 avril 2014

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 32

L'an deux mille quatorze, le vingt neuf avril,

Représenté : 1

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR SUR MER réuni à la Salle du Conseil Municipal, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur le Maire.

OBJET :

Etaient présents : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire
Adjoints : Mesdames GOHARD, NOUYRIGAT, SAMAT, VANPEE, Messieurs BAGNO, FERRARA, HERBAUT, JOANNON, LE VAN DA.

BUDGET PRIMITIF

PORTS

EXERCICE 2014

Conseillers Municipaux : Mesdames, BERTOIA, GIACALONE, LALESART, LEITE, MANFREDI-MARIN, MOTUS-JAQUIER, NEGREL-SALLES, ORSINI, PELOT-PAPPALARDO, TROGNO, VALVERDE, VIDAL, Messieurs, BUONCRISTIANI, BERNARD, CATTALUI, GIULIANO, GUEGUEN, LUCIANO, ROCHE, SAOUT, SERRE, VALENTIN

Etaient représentés :

Conseillers Municipaux : Madame Amandine CIDALE (procuration à Monsieur le Maire)

<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Pierre LUCIANO, Secrétaire de séance.

Accusé de réception en préfecture
083-218301125-20140429-DEL20140403-DE
Date de télétransmission : 05/05/2014
Date de réception préfecture : 05/05/2014

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le débat sur les orientations budgétaires afférent au Budget des Ports des Lecques et de la Madrague, pour l'exercice 2014, conformément à l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est tenu lors de la séance du 15 avril 2014.

Vu la consultation des Conseils Portuaires en date du 23 avril 2014,

Vu la délibération n° 2013.12.06 du 17 décembre 2013 portant sur le Budget Primitif des Ports - Ouverture de crédits – Exercice 2014

Vu la consultation de la Commission des Finances, lors de sa séance du 19 avril 2014, sur le projet de Budget Primitif des Ports des Lecques et de la Madrague, - Exercice 2014,

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal le projet de Budget Primitif des Ports des Lecques et de la Madrague, exercice 2014, qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de : 886 310,00 €

Section d'Exploitation	509 310,00 €
Section d'Investissement	377 000,00 €

Le Conseil Municipal, par :

26 Voix POUR

5 ABSTENTIONS

(Mesdames Elisabeth LALESART, Stéphanie LEITE, Monsieur BERNARD Jean-Luc) –
(Monsieur Claude GIULIANO, Madame Michèle NEGREL-SALLES,)

2 Voix CONTRE (Monsieur Philippe SERRE, Madame Marie-Pierre VALVERDE)

Adopte l'exposé qui précède,

Décide d'arrêter le montant global des recettes et des dépenses du Budget Primitif des Ports des Lecques et de la Madrague, exercice 2014, à la somme de 886 310,00 €.

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme

Le Maire

Signature électronique
Philippe BARTHELEMY

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception en préfecture
083-218301125-20140429-DEL20140403-DE
Date de télétransmission : 05/05/2014
Date de réception préfecture : 05/05/2014